

Communiqué de Presse

Elbeuf-sur-Seine, le 3 mars 2022

Le déménagement provisoire de l'accueil de l'Assurance Maladie d'Elbeuf-sur-Seine

À compter du **lundi 14 mars 2022**, en raison de travaux de rénovation réalisés au sein de l'agence d'Elbeuf-sur-Seine, l'accueil de l'Assurance Maladie regroupant la CPAM, le Service social et l'Union de Caisses - Institut inter Régional (UC-IRSA) va être transféré au sein des locaux de la mairie d'Elbeuf-sur-Seine.

Dans cette période transitoire, l'Assurance Maladie prend toutes les dispositions nécessaires pour garantir au mieux la continuité de service au public. Les assurés ayant besoin de se rendre à l'accueil d'Elbeuf-sur-Seine seront accueillis à la mairie au :

1 place Aristide Briand à Elbeuf-sur-Seine aux jours et horaires habituels
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30.

Afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, l'accueil du public se fait sur rendez-vous avec un conseiller de l'Assurance Maladie.

Pour prendre rendez-vous, les assurés sont invités à se rendre sur ameli.fr (*compte ameli > rubrique mon agenda > prendre un rendez-vous*). Pour des démarches rapides, un espace libre-service ainsi qu'une borne en libre-service sont mis à la disposition des assurés.

Afin de faciliter l'instruction des dossiers, les assurés sont invités à privilégier les services en ligne.

Le compte ameli

Avec le [compte ameli](https://ameli.fr), les assurés peuvent simplifier la gestion de leur santé au quotidien :

- suivre leurs remboursements, leurs délais de paiements
- télécharger leurs documents en 1 clic (attestation de droits ou relevé d'indemnités journalières)
- commander leur carte Vitale ou demander une carte européenne d'assurance maladie
- actualiser leurs informations personnelles (téléphone, mail, coordonnées postales ou bancaires, naissance d'un nouveau-né...)
- déclarer la perte ou le vol de leur carte Vitale
- poser leurs questions au chatbot ou par mail...

Le service de dépôt de document en ligne

Le site [dépôt de document en ligne](https://ameli.fr) permet de transmettre des pièces justificatives de demande de prestations ciblées (au format PDF*) :

- arrêts de travail, éléments nécessaires à l'indemnisation du congé paternité, certificats médicaux d'accident du travail / maladie professionnelle, rentes Accidents du travail ou Maladie Professionnelle, invalidité, demande de complémentaire santé solidaire, demande d'aide médicale état ; demande d'aide action sociale, retour de l'étranger, questionnaire de mise à jour.

*Les assurés doivent impérativement conserver les documents originaux (format papier). Pour transmettre les documents au format PDF, il suffit de télécharger l'application dédiée gratuitement depuis [Android](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.ameli) et [iOS](https://apps.apple.com/fr/app/l-assurance-maladie/id1284444444).

[Pour en savoir plus](#)



A propos de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Rouen-Elbeuf-Dieppe

Acteur majeur de la protection sociale de sa circonscription, la CPAM de Rouen-Elbeuf-Dieppe est un organisme de droit privé exerçant une mission de service public. Elle protège près de **813 116 assurés** contre la maladie et les accidents du travail / maladies professionnelles. Ses principales missions sont de garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, accompagner chacun dans la préservation de sa santé et améliorer l'efficacité du système de santé.

Pour cela, elle s'appuie sur l'expertise de **640 collaborateurs**, répartis sur l'ensemble de la circonscription qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé pour tous : AGIR ENSEMBLE, PROTEGER CHACUN.

Contact presse :

Frédérique GOHEL - 07.63.14.72.79 - frederique.gohel@assurance-maladie.fr



[Suivez notre actualité sur Twitter](#)
[Suivez notre actualité sur Twitter](#)



[Rejoignez notre page entreprise sur LinkedIn](#)
[Rejoignez notre page entreprise sur LinkedIn](#)



[ameli.fr](https://www.ameli.fr), l'Assurance Maladie en ligne